

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERES

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 10 avril 2013

-----15----- -14-----10-----

L'an deux mille treize-----

et le 27 mars -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----05/04/2013-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA, Maire.

Date d'affichage

-----05/04/2013-----

Présents : MM BEZERRA Gérard, DUFFAU Christian, BETUING Serge, CABANNES Pierre, LANSMANT Sébastien, ANTONIAZZI Jean-Pierre, MASSARTIC Michel, Mmes CARLES Huguette, FIN Thérèse, SEGAT Pierrette.

Excusé : M. LAFFARGUE Michel.

Absents : Mme FARDIN Martine, M. COUDERT Patrick, CARDEILLAC Samuel.

M. Sébastien LANSMANT a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Réfection voirie

Suite à la consultation lancée pour la réfection de la voirie de certaines rues du village, M. le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes propositions HT reçues :

- STPAG – Valendce sur Baïse : 56 278,69
- COLAS – Vic Fezensac : 61 593,22

Le Conseil Municipal,

Oùï les explications de M. le Maire :

- Accepte le devis de la STPAG d'un montant de 56 278,69 € HT soit 67 309,31 € TTC.
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait à MONTREAL DU GERS, le 10 avril 2013.

Le Maire,

Gérard BEZERRA .